

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 1^{er} Août,

NOUVELLES POLITIQUES

Les Elections du 28 Juillet

Résultat officiel complet

Manque le canton d'Olmi-Capella (Corse), où le dépouillement n'a pu être fait en raison des troubles qui se sont produits. Les urnes sont envoyées au conseil d'Etat.

| | |
|----------------------------|-------|
| Résultats définitifs | 1,259 |
| Ballotages | 179 |
| Total | 1,438 |

Les résultats définitifs se décomposent ainsi :

RÉPUBLICAINS .. 824

Modérés maintenus..... 617

Radicaux id. 129

Sièges gagnés..... 79

RÉACTIONNAIRES .. 422

LE GÉNÉRAL BOULANGER..... 12

Sièges conservés..... 337

Sièges gagnés..... 97

Le nombre des sièges perdus par les républicains est donc de 18.

Londres, 31 juillet.

Le général Boulanger a décidé de ne pas présenter sa candidature au scrutin de ballottage.

* * *

Les nouvelles de St-Petersbourg constatent que les symptômes tout récents d'une apparente amélioration de la situation politique, tels que les démentis publiquement donnés à des bruits capables d'alarmer ou d'irriter d'autant plus la Russie qu'elle a motif de les croire absolument fondés, sont accueillis dans le monde politique russe avec une froide indifférence et ne produisent presque pas d'impression, car on comprend très bien qu'ils sont suscités par le gouvernement allemand dans le but de prendre la Russie à un nouveau piège dont elle a d'ailleurs le pressentiment. Aussi les journaux russes, qui reflètent en cela très

exactement l'opinion publique, ne se gênent-ils pas pour signaler ces symptômes comme les éléments d'une manœuvre politique imaginée par le gouvernement allemand et exécutée par ceux qui lui obéissent, à l'effet de disposer favorablement la Russie à la veille de la prochaine entrevue du czar avec l'empereur d'Allemagne, dans le but de tirer le plus grand parti possible de cette entrevue ; mais ce calcul sera déjoué, car la Russie est trop instruite par ses propres expériences des finesses de Berlin pour se laisser de nouveau duper, et la fermeté du czar est trop inébranlable pour qu'il y ait lieu de craindre de sa part un entraînement personnel susceptible d'engager son pays dans une voie contraire à l'intérêt national qui n'a pas cessé de consister, aux yeux de tous les Russes dans une pleine indépendance politique et une entière liberté de la Russie.

— Les combinaisons diplomatiques de la triple alliance sont déjouées par la gravité des événements en Crète.

Les efforts communs des représentants de l'Allemagne et de l'Italie auprès du sultan, tendaient à obtenir de larges concessions en faveur des Crétois. La Porte avait envenimé le conflit par l'envoi de troupes, et par contre, les puissances garantissaient l'apaisement des esprits.

Il ne s'agit plus maintenant de concessions à l'insurrection crétoise dont les tendances sont nettement séparatistes. Malgré la réserve du cabinet d'Athènes, l'opinion publique en Grèce, ne pourra pas rester indifférente et le gouvernement sera impuissant à empêcher l'envoi d'armes et de munitions ainsi que le départ des volontaires au secours des frères opprimés par les Turcs.

La chancellerie allemande est très préoccupée et craint que M. Tricoupis ne puisse

pas résister au courant. L'on se demande si l'intervention de la Grèce en Crète, ne déclencherait pas la guerre dans les Balkans et peut-être en Europe.

D'après les derniers bruits, l'Allemagne aurait renoncé au blocus de la Crète ; elle ne peut pas, au moment du mariage de la sœur de l'empereur avec le prince royal de Grèce, participer à un acte hostile qui rendrait le voyage de Guillaume II à Athènes impossible et rejeterait la Grèce dans les bras de la France et de la Russie.

Les dernières instructions envoyées à Athènes tendraient à engager M. Tricoupis à réclamer les bons offices de la triple alliance en vue d'une solution pacifique de la question crétoise. Si la Grèce consentait à adhérer formellement à la triple alliance, les puissances alliées obtiendraient de la Turquie la cession de la Crète en échange de la garantie de l'intégrité du reste de l'empire ottoman, et la Turquie entrerait ainsi dans l'alliance en même temps que la Grèce.

Pour influencer M. Tricoupis, l'Allemagne aurait déclaré que si la Grèce s'adressait à la France ou à la Russie, la triple alliance resterait sur le terrain du *statu quo*.

REVUE DES JOURNAUX

PARISIENS

M. Boulanger et les élections

M. Jules Simon écrit dans le *Matin* :

Je ne sais pas ce que sera M. Boulanger comme dictateur régnant, si tant est qu'il arrive au trône ; mais il est bien ennuyeux comme dictateur expectant.

Il faut toujours s'occuper de lui...

C'est M. Naquet, je suppose, qui écrit ses manifestes. Il devrait y mettre quelques idées et n'y pas mettre tant d'injures : « Misérables ! vo-

et de la Voisin ; un brelan des mégères dont la Chambre ardente a fait justice... On assure que c'est par centaines que l'on doit compter leurs victimes... Et parmi celles-ci il y en avait d'illustres...

— Mais, questionna Joël, comment n'a-t-il pas partagé le sort de ses complices ?

— Voilà le hic : c'est qu'on craignait qu'en le traduisant devant un tribunal, il n'élevât la voix de telle façon que ses révélations ne transpirassent en public... Or, comme il avait travaillé pour de grands personnages... A bon entendeur, salut, pour de très grands personnages...

Le géolier avait souligné ces derniers mots d'un clignement d'yeux significatif. Il ajouta, en baissant la voix :

— M. de la Reynie a étouffé l'affaire et l'on s'est contenté d'oublier ce vaurien entre les quatre murs de l'étage ci-dessus...

— Lesquels ne sont pas si épais, fit le fils de Porthos en essayant de rire, qu'il n'ait failli passer à travers cette nuit...

— Oh ! le cas était prévu...

— Comment !...

Huguenin prit un air mystérieux et malin :

— Ce vieux couteau qu'on lui avait laissé, et dont il a façonné la lime qui lui a servi à scier les barreaux de la fenêtre ?...

— Eh bien ?...

— Eh bien ! on savait que tôt ou tard il l'emploierait à cet usage pour essayer de nous brûler la politesse... Et moi qui vous parle, j'étais chargé de m'assurer, jour par jour du point où

leurs ! la bande ! les misérables qui nous gouvernent.

La politique a des dessous qui sont bien sales. Je ne l'avais jamais si bien compris, mon général, que depuis que vous dépensez tant d'argent et que vous faites tant de bruit.

Le *Temps* attribue la victoire à l'énergie du gouvernement :

On voit, dit-il, que notre victoire est aussi complète, aussi décisive, qu'on pouvait le souhaiter. Elle prouve d'une façon irrécusable que l'état de malaise, de mécontentement, et, pour tout dire, que le courant de désaffection dont l'existence s'était révélée dans plusieurs élections partielles ont heureusement disparu : les symptômes inquiétants se sont évanouis comme par enchantement. En même temps que le gouvernement comprenait enfin qu'il avait pour premier devoir de gouverner et de faire partout respecter la loi, la nation se ressaisissait elle-même, le bon sens public effaçait les traces d'un instant d'affolement.

Le *National* réclame une hétécombe du personnel politique :

Les élections nous montrent la réaction plus redoutable que jamais. La marée monte lentement ; elle monte toujours.

Elles nous montrent aussi où est le salut. Hâtons-nous de dégager la République du bouvier où les groupes parlementaires l'ont obligée à patauger depuis cinq ans. Que les « vieux débris » cèdent la place aux nouveaux venus !

La *Liberté*, organe du centre droit, a de grandes espérances :

Le boulangisme est grièvement blessé ; mais le parti conservateur, dans les deux camps, ne l'est pas.

C'est aux modérés de droite à méditer sérieusement sur ce double enseignement qui atteste ce qu'ils peuvent espérer s'ils se séparent hautement des mauvais éléments auxquels on les a attachés.

Le Figaro :

Il va sans dire que si le « courant » boulangiste se remet de son échec actuel, nous serons forcés de nous incliner ; mais, pour le moment, ce courant a le devoir d'être modeste.

Les conservateurs, au contraire, ont le droit d'espérer que le pays revient lentement de son intoxication démagogique.

en était la besogne... Pendant qu'il se promenait sur la plate-forme, avec les autres, vous comprenez... Ah ! ça a duré des années !... A la fin, hier, j'ai averti M. du Junca, le major, que la besogne était terminée et que l'oiseau allait probablement profiter du mauvais temps pour s'envoler. On a donné, en conséquence des ordres à la sentinelle du rempart. Un gars trié sur le volet ! le meilleur tireur de la garnison, — et, ma foi ! son coup de mousquet, — qu'on lui a payé dix pistoles, — a extirpé du pied de bien des gens, à commencer par la marquise de Montespan, une épine longue comme le maître-mât d'un vaisseau de guerre.

— Jarnidieu ! se disait Joël, voici que je m'explique, à présent, le sentiment qui m'éloignait de cet abominable drôle... Et quand je pense que j'ai failli lui toucher la main. Quand je pense que j'ai la son médaille sur la poitrine !...

Ce bijou le brûlait. Il lui semblait que le métal en avait été chauffé à blanc à la flamme de l'un des soupiraux de l'enfer, — et, vingt fois dans la journée, il fut sur le point de rompre le cordon qui le suspendait à son cou, pour le broyer sous son talon.

Mais toujours cette idée le retint, qu'il avait donné sa parole. Or, Corentin Plouër le lui avait recommandé :

— « Garde-toi de donner ta foi à la légèreté ; mais engagé, sois son esclave, même quand ce serait à un coquin. »

Pendant toute cette journée, du reste, l'image et la pensée de Pierre Lesage hantèrent l'esprit du jeune homme. Le soir, quand Huguenin lui servit son souper :

70 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

A la Recherche d'un Père

XXII

Quelques minutes s'écoulèrent, qui lui parurent plus longues que des siècles. Puis un coup de feu éclata dans le fracas des éléments déchâinés. Puis encore ; on entendit un grand tumulte. La prison semblait s'être réveillée en sursaut. On courait, on parlait, des ordres se croisaient, des voix criaient : *Aux armes !*

Le lendemain, quand le géolier entra dans sa cellule :

— Eh bien ! demanda le jeune homme, que s'est-il donc passé cette nuit ?... Impossible de fermer l'œil. Le vacarme de l'ouragan, la mousqueterie, un tas d'allées et de venues...

— Il y a eu, répondit Huguenin, une tentative d'évasion...

— Vraiment ?...

— Oui, votre compagnon de là-haut, le numéro 141, s'est laissé dévaler le long d'une corde par sa croisée dont il avait scié les barreaux...

— Et alors ?...

— Alors, quand il a eu touché le sol, la sentinelle, qui se promenait sur les remparts, lui a crié : *Qui vive ?* et comme, au lieu de répondre, il prenait son élan pour se jeter dans le fossé...

— Après ?...

— Le soldat a fait feu, comme c'était sa consigne...

— Et puis ?...

Le géolier fit le simulacre de souffler une chandelle :

— Eteint, le numéro 141 ! *Defunctus, ad patres*, bonsoir les voisins ! Tué raide d'une balle dans la tête...

Joël, qui commençait son déjeuner, reposa sur la table le verre qu'il portait à ses lèvres.

— Dieu ait son âme ! murmura-t-il.

Huguenin haussa les épaules.

— Dieu, c'est douteux ; le diable, c'est certain. Un scélérat accompli ! Qui avait mérité cent fois de finir, en place de Grève, par la main de Charlot Casse-Bras, sur la roue ou sur le bûcher !

— Lui !

Le géolier était, ce matin-là, en humeur de causer :

— Celui-là, poursuivit-il, était le seul de nos pensionnaires dont je connusse le nom et l'histoire. Je le tenais de l'ex-empt Desgrais, qui l'avait amené ici. Il s'appelait Pierre Lesage. D'aucuns ont prétendus que c'était un ancien aumônier de la maison de Montmorency. C'est faux : il n'avait guère été que marchand de laines à Rouen. Ce qu'il y a de sûr, par exemple, c'est que c'était le principal associé de la Vigouroux, de la Filastre

Le *Soleil* affirme la victoire des conservateurs :

Les républicains ont, la semaine dernière, exagéré la peur ; qu'ils prennent garde d'exagérer la confiance. Ils ont été battus au canton sur des élections qui d'ordinaire sont exclusivement dictées par l'intérêt local ; ils le seront bien davantage à l'arrondissement sur des élections politiques.

La *Presse* espère toujours :

Nous autres, on ne peut nous dénier d'avoir la vie dure. Nous en avons vu bien d'autres. Dans quinze jours le pays aura oublié l'incident des conseils généraux ; il ira de l'avant.

Une bêtise du gouvernement, — il n'en chôme jamais, — et tous les yeux seront fixés vers le but réel, vers le grand acte politique, solennel, général, d'où dépend le sort du pays et de la République. Nous avons confiance.

Manifeste du général Boulanger

AUX ÉLECTEURS DE FRANCE
Électeurs,

Pour protester contre l'ignominieuse loi qui s'oppose aux candidatures multiples et qui met le suffrage universel en interdit, j'avais pensé que toutes les occasions étaient bonnes et qu'il fallait profiter du renouvellement des conseils généraux.

Les électeurs d'un certain nombre de circonscriptions ont répondu à mon appel. Dans les autres cantons où ma candidature était posée, ainsi que dans une foule d'autres où j'avais décliné toute candidature, les citoyens en masse compacte ont tenu à affirmer, en me donnant leurs suffrages, les idées de réforme constitutionnelle, d'honnêteté et de progrès que poursuit le parti républicain national.

Ces électeurs indépendants et libres, je tiens à les remercier, moins en mon nom personnel, lequel ne compte pas lorsqu'il s'agit de l'intérêt de la patrie, qu'au nom de la France, au relèvement de laquelle ils n'ont jamais cessé de penser. Ils ont été à la fois, dans cette circonstance, les vétérans des anciennes victoires et les recrues auxquelles seront dus les prochains triomphes. Le pays a le droit d'en être fier et j'ai le devoir de le leur dire, puisque c'est mon nom qu'ils ont choisi pour exprimer leurs idées, leurs espérances, leur foi dans l'avenir.

Si le succès total n'a pas été d'ailleurs ce qu'on pouvait attendre, la faute n'en est pas à ce suffrage universel si intelligent, si honnête, si patriote, si républicain, qui comprend tout ce qui est grand et noble et qui saura bien prouver demain, aux élections législatives qu'il n'a rien perdu de sa confiance dans le grand parti dont j'ai la direction.

Seules, les compétitions locales, les petites ambitions de clocher, les personnalités mesquines pour qui rien n'existe quand elles sont en jeu, ont fait le mal, si tant est que ce ne soit pas là un bien gros mot pour une affaire d'aussi mince importance.

Les organes du gouvernement vont triompher avec fracas. Qu'ils triomphent !

Je leur contesterai d'autant moins ce plaisir qu'il doit être de plus courte durée.

Le jour est proche où le pays va avoir à se prononcer, non plus pour le renouvellement de conseils locaux, mais pour dire, en élisant ses députés, comment il entend l'orientation de la politique française. Ce jour-là, on verra ce que pèsent les petites vanités et les petites trahisons, devant le grand courant de la probité publique et de l'honneur national.

Je l'attends sans crainte, sachant bien que ce qui doit en sortir inéluctablement, c'est la France forte dans la République consolidée et régénérée.

Vive la France ! Vive la République !

GÉNÉRAL BOULANGER

INFORMATIONS

La date des élections

La République française demande que les élections aient lieu en août.
Les *Débats* estiment qu'il est préférable de ne pas se presser.

L'exhumation de Lazare Carnot

Magdebourg, 31 juillet,

On a procédé ce matin à l'exhumation des cendres de Carnot. M. Deacroix, chef de bureau au ministère de l'intérieur, et le capitaine Silvestre, attaché militaire à l'ambassade de Berlin, qui ont précédé M. Poubelle ici, se sont rendus au vieux cimetière à cinq heures pour faire exécuter les fouilles et remettre au jour les restes de Carnot.

Cette heure matinale a été choisie parce que pendant la journée le cimetière sert de promenade. D'ailleurs il y a un grand nombre d'agents de police dans toutes les allées et aux portes

pour interdire l'accès au public.

Devant la tombe, deux soldats du 26^e de ligne sont placés en faction. Le bourgmestre, et une délégation du conseil municipal sont venus assister à la cérémonie.

M. Delacroix s'approche de la tombe et constate que la pierre tumulaire porte des inscriptions conformes au registre du cimetière et que ce doit être là qu'est enterré Carnot. Il prie néanmoins le bourgmestre de vouloir bien l'attester en présence de tous.

M. Boetticher donne alors lecture d'un extrait du registre paroissial de l'église Sainte-Marie, à Magdebourg, constatant le décès de Carnot, le 2 août 1823, à huit heures du soir, et d'un procès-verbal établissant que Carnot après avoir été inhumé provisoirement dans le caveau de l'église Saint-Jean, a été transporté dans le cimetière, à cette place en 1832.

Ces formalités accomplies, M. Delacroix donne ordre de commencer les fouilles.

Il est cinq heures et quart. C'est vers neuf heures seulement que la bêche des fossoyeurs atteint le cercueil. La fosse creusée est profonde de quatre mètres. La première enveloppe en bois de la bière, presque entièrement pourrie, se trouve complètement démolie par les efforts faits pour la dégager de la terre.

Une seconde bière en bois résiste mieux ; le couvercle seul est abîmé, mais le corps enfermé dans le cercueil métallique peut néanmoins être sorti sans dommages, mais non sans efforts.

Ce travail a duré près de cinq heures. On porte sur une civière les restes de l'illustre conventionnel jusqu'à la chapelle aménagée pour le recevoir. Un cercueil de velours rouge a été apporté par M. Delacroix pour la translation. Mais ce cercueil est trop petit, et les autorités s'opposent au nom de l'hygiène, à ce que la bière séjourne dans la chapelle avec le cadavre presque à découvert.

Des ouvriers, aussitôt mandés, prennent mesure d'un double cercueil en plomb et bois, dans lequel les restes demeureront enfermés durant l'après-midi. La chapelle, toute garnie d'arbustes et de verdure, a été choisie en dehors de toute préoccupation religieuse, mais parce que c'est le seul local convenable dans le cimetière. Deux soldats y monteront la garde jusqu'au moment où M. Poubelle viendra, vendredi, chercher le corps.

J'ai vu les restes du grand homme. Ils sont assez bien conservés. Un gant de peau est encore intact, ainsi que le coussin sur lequel repose la tête. Le corps, dans son ensemble, a conservé sa forme.

L'exhumation de la Tour d'Auvergne

La délégation est reçue par le sous-préfet et le président du tribunal de Neubourg et quelques membres de la Société des recherches historiques ; on monte un sentier très étroit jusqu'à l'emplacement du monument qui se trouve sur une petite éminence, entourée de bouquets d'arbres.

Le monument était en partie démolí ; il avait précédemment la forme d'un catafalque qui avait sur le côté droit l'inscription suivante :

A la mémoire de la Tour d'Auvergne
Premier grenadier de France
Tué le 8 messidor an VIII de l'ère républicaine
(27 juin 1800)

De l'autre côté on lisait :

A la mémoire de Forty, chef de la 46^e demi-brigade française, tué le 8 messidor an VIII de l'ère républicaine (27 juin 1800)

Les recherches commencent aussitôt après arrivée ; on découvre quelques mètres, puis peu à peu on arrive à une dalle placée à environ un mètre de profondeur, sur laquelle se trouve la date 1837 et deux initiales presque effacées, sans doute celles du maçon qui a reconstruit le tombeau à cette époque.

On enlève la dalle et on aperçoit les ossements de la Tour d'Auvergne dans un parfait état de conservation.

On remet à ce moment à MM. Graux et Barrière une petite boîte renfermant des boutons et une boucle de pantalon, pris sur le corps en 1837, ainsi qu'il résulte d'un procès-verbal annexé.

Cette boîte est offerte au gouvernement français par la commission des recherches historiques de Neubourg ; on renferme ensuite tous les restes dans un cercueil provisoire, en tôle, donné par le gouvernement bavarois et on appose sur le couvercle des cachets de cire.

Le shah à l'Exposition

Le shah est allé visiter l'Exposition, jeudi, à quatre heures

Il a été reçu par MM. Alphand et Berger, qui l'ont conduit jusqu'au pied de la Tour Eiffel.

A la sellerie de diamants, le shah a acheté un brillant de 32,000 francs. Tout le long de la route il a fait la joie des vendeuses installées dans les petits kiosques, auxquelles il a acheté un tas de bibelots qu'il payait sans regarder.

Le shah a terminé sa visite par la galerie de sculpture.

La restitution des portraits de M. le Comte de Paris

La Cour d'Appel de Rennes, cassant le jugement du tribunal de Vannes, qui s'était déclaré incompétent, a ordonné la restitution au comte de Rorthays, directeur du *Petit Breton*, des portraits de M. le Comte de Paris, saisis sur la voie publique. Elle condamne M. Demangeat, ancien préfet, à tous les frais.

Bons de l'Exposition

2^e tirage. — 31 juillet 1889

Le numéro 693,669 gagne 100,000 fr.

Le numéro 64,125 — 10,000 fr.

Les n^{os} 208,064 — 252,709 — 279,187 — 318,510 — 632,677 — 715,422 — 765,068 — 876,644 — 955,872 — 1,010,589 gagnent chacun 1,000 francs.

Les 100 Bons dont les numéros suivent seront remboursés par 100 francs :

| | | | | | |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------|
| 6,034 | 90,476 | 363,720 | 628,885 | 821,595 | 000,432 |
| 10,870 | 96,717 | 364,730 | 634,831 | 843,558 | |
| 1,019,292 | 27,739 | 110,412 | 365,254 | 695,113 | |
| 843,587 | 1,019,607 | 26,229 | 163,554 | 377,513 | |
| 701,818 | 844,396 | 1,022,269 | 36,933 | 165,779 | |
| 388,850 | 703,078 | 870,759 | 1,030,505 | 37,074 | |
| 170,905 | 402,363 | 708,188 | 871,580 | 1,035,500 | |
| 41,941 | 212,566 | 409,233 | 715,203 | 884,857 | |
| 1,066,522 | 42,895 | 250,775 | 453,208 | 715,974 | |
| 887,988 | 1,101,682 | 48,898 | 256,811 | 457,020 | |
| 718,167 | 897,086 | 1,105,468 | 56,431 | 309,065 | |
| 462,032 | 724,228 | 898,753 | 1,112,753 | 62,910 | |
| 309,877 | 462,371 | 732,933 | 944,506 | 1,128,115 | |
| 64,071 | 319,653 | 463,978 | 740,546 | 944,768 | |
| 1,128,665 | 66,297 | 326,067 | 489,953 | 759,996 | |
| 958,571 | 1,163,323 | 71,511 | 328,148 | 512,018 | |
| 774,105 | 954,294 | 1,171,485 | 74,140 | 351,713 | |
| 556,870 | 798,964 | 967,508 | 1,192,991 | 74,393 | |
| 359,936 | 591,841 | 801,307 | 967,773 | 80,767 | |
| 362,017 | 608,862 | 815,605 | 977,100 | | |

Le remboursement de ces bons sera effectué au Crédit foncier de France à partir du 1^{er} septembre 1889.

Explosion à bord

Voici comment s'est produite la catastrophe de la *Couronne*.

Pour nettoyer le canon-revolver, les servants avaient tourné la bouche de cette arme vers l'intérieur du navire. Un projectile, qui était resté on ne sait comment dans la pièce, partit lorsqu'on tourna la manivelle. L'obus commença par faucher tous les hommes qui se trouvaient sur son passage ; puis, rencontrant un obstacle, éclata, et les morceaux firent de nouvelles victimes. Les projectiles des canons-revolvers de 47 millimètres sont chargés de poudre brisante qui les fait éclater en 28 morceaux, dont les atteintes sont presque toujours mortelles. Il y a eu 7 morts et 9 blessés.

La neutralité de la Suisse et la guerre

Le conseil fédéral suisse Ruchonnet vient d'adresser à la Société politique d'Orbe, canton de Vaud, une lettre qui se termine par le passage suivant :

« Les événements douloureux qu'on attendait ces temps derniers paraissent s'être dissipés. Ne vous faites cependant aucune illusion : aucune force ne peut les empêcher. Tenez-vous prêts. »

Les journaux signalent des préparatifs alarmants, qui se font sur la frontière suisse. Des mouvements considérables de troupes ont eu lieu dans la zone voisine du Tessin, vers le lac de Côme et le lac Majeur ainsi qu'au pied du Simplon.

Le *Secolo*, de Milan, confirme ces nouvelles et annonce l'envoi des soldats du génie à Domodossola.

Une nouvelle note allemande, conçue dans un esprit de conciliation et de forme modérée, a été remise au conseil fédéral.

Guerre austro-russe

Lord Churchill a prononcé mardi un discours à Birmingham.

Il croit qu'une guerre austro-russe est inévitable.

L'orateur pense que l'Angleterre ferait bien d'évacuer l'Égypte, qui serait un embarras au cas d'un conflit européen et dont l'occupation lui a aliéné la France et la Turquie.

Armements de la Russie

Le bruit court, à Constantinople, que la Russie active ses préparatifs militaires sur la frontière de l'Autriche et dans le Caucase. Le troisième ban de cosaques est mobilisé.

La Porte, inquiète, aurait mandé Chakir-Pacha pour avoir des renseignements à ce sujet.

BONS DE L'EXPOSITION

A Lots au porteur remboursable à 25 fr. avec 25 entrées à l'Exposition. Prix : 26 fr. ; Bons sans entrées, 16 fr.

Massip, 50, rue Alsace-Lorraine, Toulouse.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Dufour, directeur de la Ferme-Ecole du Montat, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Tous ceux qui connaissent M. Dufour applaudiront à la distinction si bien méritée dont il vient d'être l'objet.

Les Prévoyants de l'Avenir

Les membres composant la 405^e section, de Cahors, sont expressément invités à assister à l'assemblée générale du dimanche 4 août prochain, à 4 heures du soir, dans une des salles de la mairie, en vue de désigner un délégué devant représenter la Société aux fêtes des 100,000 prévoyants qui auront lieu à St Cloud, le 18 août, avec l'autorisation du gouvernement.

— Le dimanche 4 août prochain, étant jour de Recette, les versements seront reçus comme d'habitude, dans une des salles de la mairie, de 10 heures du matin à midi.

Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels seront reçus jusqu'au 11 novembre inclus. La faculté d'inscription est étendue aux jeunes gens nés avant le 12 novembre 1871.

Baccalauréat

Nous apprenons avec plaisir que M. Armand Bonafous-Murat vient de passer avec succès son examen pour le baccalauréat ès-lettres (première partie).

Une cadurcienne

Dans un rapport fait par La Tour d'Auvergne pendant la campagne d'Espagne, on lit les lignes ci-dessous, qui intéressent le Lot :

« Le 13 juillet, au combat de la Croix-des-Bouquets, La Tour d'Auvergne entre le premier dans les retranchements ennemis. Parmi les grenadiers qui le suivent se trouve une femme, et une bien courageuse femme, à en juger d'après le rapport que La Tour d'Auvergne fit sur cette affaire au général en chef :

« J'ajouterai, dit-il, qu'à l'attaque de l'église et du retranchement de Biriator, la citoyenne Liberté-Rose Barreau, née à Saint-Malens, district de Cahors, âgée de dix-neuf ans, mariée à un grenadier du 2^e bataillon du Tarn, grenadier elle-même dans la compagnie à laquelle est attaché son mari, s'est montrée plus qu'un homme dans l'attaque du retranchement de l'église crénelée de Biriator jusqu'au moment où son époux est tombé à ses côtés. »

Aurons-nous du bon vin en 1889 ?

S'il faut s'en rapporter à la vieille croyance qui veut que les années de comète la qualité soit irréprochable, nous répondrons carrément que oui.

En effet M. Bernard, de l'Observatoire de Lisk, vient de découvrir une comète qui se rapproche rapidement de nous.

Porte-monnaie retrouvé

Mercredi, 31 juillet, vers dix heures et demie du soir, la police vint, chez M. Arnaud, rue du Pont-Neuf, rechercher un individu qui prenait tranquillement son frugal souper dans une des salles de l'auberge.

— [Monsieur dirent les officiers de police, on vient de perdre un porte-monnaie qui contenait 90 francs et l'on vous a vu vous baisser dans la rue pour ramasser quelque chose ; permettez-nous, dans l'intérêt de la société de vous fouiller.

L'étranger tout en protestant vivement de son honnêteté, consentit avec la meilleure volonté du monde à se laisser fouiller.

Quelques instants après on vint dire que le porte-monnaie était retrouvé. Et où pensez-vous qu'on l'avait retrouvé ? Dans la chambre même de son propriétaire.

C'est alors qu'éclatèrent les justes protestations du pauvre étranger contre les soupçons dont il avait été l'objet.

Noces d'or

Dimanche, 28 juillet, se célébrait dans le petit village de Labéraudie, sous la présidence de Mgr l'Evêque, la cinquante-neuvième des nocés d'or de M. le curé Chabasseur.

Depuis 45 ans il vit au milieu de cette petite population, dont il s'est fait une vraie famille.

Tribunal correctionnel de Cahors
Audience du 2 août

Contrebande d'allumettes. — Marie Delrieu, 43 ans, rue Mascoutou, 8, à Cahors, est condamnée à 25 francs d'amende pour contrebande sur les allumettes.
— Marie Delsol, épouse Bayles, limonadière à Cahors, est condamnée à 16 francs pour contrebande à la loi sur les débits de boissons, et à trois mois de prison pour excitation de mineurs à la débauche (article 334 du Code pénal).
Délit de pêche. — Poujol Martial, serrurier, accusé d'avoir pêché en temps prohibé, est condamné à 5 francs d'amende.
Délit de pêche. — Les nommés Rigal, femme Rigal et Delbreil, demeurant à Vers, sont condamnés à 5 francs d'amende pour délit de pêche avec engins prohibés. La confiscation du filet est prononcée.
Vol de brebis. — Conté, Jean, demeurant à Lascabes, commune de Sabadel, est accusé d'abus de confiance pour détournement de deux brebis. Il est condamné à un mois de prison.

CRANSAC

Un drame terrible s'est accompli lundi soir entre deux ivrognes, les nommés Viguié, 37 ans, Fenoil, 29 ans, et le gendarme Pratoucy, de la brigade du Gua.
Celui-ci rentrait à la caserne venant de faire son service à la gare, lorsqu'il fut injurié par les chenapans ci-dessus nommés qui étaient en état d'ivresse. Pratoucy veut leur faire quelques observations; aussitôt Fenoil et Viguié se précipitent sur lui, l'acablent de coups et cherchent à le désarmer.
Voyant que la lutte allait tourner à son désavantage, le gendarme se défend avec son sabre et finit par percer Fenoil de part en part la lame entre dans le bas-ventre, du côté gauche, et sort à droite près la dernière côte.
Le blessé tombe bientôt et ne se relève plus.
Cependant Viguié continuait à frapper le gendarme qui était, lui aussi, à bout de forces. Heureusement des voisins accoururent et mirent fin au combat.
Fenoil est dans un état désespéré; Viguié qui n'a que des blessures insignifiantes a été incarcéré. Quant au gendarme, il aura besoin d'un assez long repos pour se remettre des coups qu'il a reçus. Son oreille gauche est presque entièrement détachée de la tête.

AGRICULTURE

Curieux effets des engrais chimiques

Nous extra ons ce qui suit d'une correspondance qui nous était adressée un de ces jours par un éminent agriculteur de nos amis :
« Les engrais chimiques ont produit chez moi des résultats très bizarres sur les fourrages, principalement en troisième année. En 1886 j'employai un engrais complet pour seigle sur un très mauvais terrain de Ségala; la récolte fut très médiocre. L'année suivante je répétai un seigle; il ne fut pas meilleur. Maintenant l'étaule est couverte de mille pertuis qui a 0,75 centimètres de hauteur et qui est épais comme un trèfle très dru. Dans notre pays, le mille-pertuis est rare; on n'en voit que fort peu d'individus.
Autour du champ en question, on n'en trouve pas un seul pied. Je viens de le faire enfouir en vert pour semer un 3^e seigle.
Ou j'avais mis du superphosphate, le trèfle hybride avait cet année un mètre de hauteur; les fleurs se touchaient. On ne savait comment faucher cela, tant c'était épais.
Il me restait un peu de sulfate d'ammoniaque mêlé de superphosphate: je le fis semer sur une mauvaise pelouse de jardin envahie par la mousse et le poil de chien. Il y a poussé du dactyle en masse compacte comme le plus fort de tous les blés; il me venait au menton. Au commencement de juillet nous le coupions pour la seconde fois. Et il était versé !
C'est à croire qu'avec des engrais appropriés, on peut récolter les plus belles et les meilleures graminées sans les semer, comme il en est des légumineuses avec les phosphates. Les graines de toutes ces plantes se trouvent donc dans nos sols; elles germent et se développent aussitôt qu'on leur donne la substance nourricière qui leur convient ».

Marché de La Villette du 2 août

Bœufs amenés, 1,095; vendus, 1,244; prix extrêmes du kil., 1,14 à 1,46.
Vaches amenées, 247; vendues, 410; prix extrêmes du kil., 0,89 à 1,24.
Taureaux amenés, 310; vendus, 301; prix extrêmes du kil., 0,89 à 1,08.
Veaux amenés, 1,394; vendus, 1,142; prix extrêmes du kil., 1,00 à 1,84.
Moutons amenés, 11,572; vendus, 11,078; prix extrêmes du kil., 1,45 à 1,96.
Porcs gras amenés, 4,840; vendus, 3,440; prix extrêmes du kil., 1,35 à 1,65.

Marché de Bordeaux du 2 août

Bœufs amenés, 198; vendus, 194; prix extrêmes des 50 kil., 52 à 72 fr.
Vaches amenées, 60; vendues, 44; prix extrêmes des 50 kil., 47 à 67 fr.
Moutons amenés, 591; vendus, 217; prix extrêmes des 50 kil. 75 à 95 fr.

FOURMAGNAC

Les nouvelles foires de Cardaillac canton de Lacapelle-Marival qui se tiennent tous les 25 de chaque mois ont bien pris.
La dernière a été assez importante malgré le temps pressé des moissons. Il s'est fait quelques transactions sur toute sorte de bétail: les prix étaient ceux des autres foires.
Aucun accident à signaler.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 27 juillet au 3 Août 1889

Naissances.
Couyba Jean, rue des Chanoines.
Nouables Joseph, au Payrat.
Laroussille Louis, quai Champollion, 5.
Fourès Clotilde, avenue de la Gare.

Mariages.

Cure Antoine, et Ségol Marie.
Pigagnol Pierre, et Calvet Marie.
Souillac Jean, et Liauzu Victorine.
Rigal Antoine, et Rigal Jeanne.

Décès.

Dubois Elisabeth, 79 ans, quai Champollion, 3.
Laucou Louis, 11 mois, rue Mascoutou, 16.
Roldès Marie, 70 ans, rue des Boulevards, 4.
Escudié Emile, 69 ans, rue de l'Université, 7.
Lamogne Madelaine, 34 ans, rue Mascoutou, 48.
Rigal Louis, 84 ans, rue Paramelle, 12.

BOURSE. — Cours du 2 Août 1889.

| | |
|-----------------------------------|----------|
| 3 0/0..... | 84 97 |
| 3 0/0 amortissable (nouveau)..... | 88 00 |
| 4 1/2 0/0 1883..... | 105 05 |
| Actions Orléans..... | 1,337 50 |
| Actions Lyon..... | 1,320 00 |
| Action Panama..... | 46 25 |
| Obligations Orléans 3 0/0..... | 408 00 |
| Obligations Lombardes..... | 303 00 |
| Obligations Saragosse..... | 358 00 |
| Emprunt Russe 4 0/0 1889..... | 92 10 |

REVUE HEBDOMADAIRE

L'approche de la liquidation a amené des rachats et la conséquence en a été une conséquence en a été une certaine reprise. Depuis quelques jours du reste l'attitude du comptant qui est excellente semblait annoncer cette reprise. Nous avons toujours eu soin de dire que sans le comptant tout mouvement de hausse nous paraissait impossible. Le 3 0/0 est à 84,30, l'amortissable à 87,50 et le 4 1/2 à 105,05.

Les établissements de Crédit injustement dépréciés ont repris. Le Crédit foncier est à 1260 avec de bonnes demandes au comptant. On voit combien nous avions raison en disant que les vendeurs en seraient encore une fois pour leurs frais. Rien n'autorisait la baisse des actions du Crédit foncier. Le marché des obligations foncières et communales est en reprise sensible. Le Crédit Lyonnais est ferme à 673,75, ses affaires sont en plein développement. La Société générale est à 453,75, on connaît la sagesse de son conseil d'administration. Aussi cette valeur est-elle tout à fait à l'abri des fluctuations que peut occasionner la spéculation.

La Banque d'Escompte paraît en voie de reprise à 505. Nous avons dit qu'à la première éclaircie la hausse devait fatalement se produire. Nos chemins français, qui malgré leurs bonnes recettes étaient un peu lourds, ont repris. Les obligations sont toujours la valeur favorite du public. Les obligations des lignes secondaires sont assez fermes, nous croyons toujours à une plus value sur les obligations des chemins de fer économiques. Les obligations des Immeubles de France devraient attirer en ce moment l'attention de l'épargne. L'avenir de ces titres est tel qu'il y aurait grand profit à les acheter au cours actuel. Remboursables à 1,000 fr., ils donnent une prime qui constitue par son importance un véritable lot échéant à tous et non à quelques-uns. Les actions de la Société ont, d'autre part, des éléments d'avenir exceptionnels. Les fonds étrangers ont été très agités. L'Italien après être tombé à 92,10 est remonté à 93,10. Nous ne croyons pas toujours à la hausse de ce fonds.
La Rente Extérieure d'Espagne est à 72 1/2. Les embarras du Trésor sont toujours grands. Les fonds Russes sont mieux tenus le 4 % 1880 est à 89,75; l'Egyptienne unifié est à 449,50; le 4 % Turc est à 16,20.

La Semaine financière a décidé de publier chaque semaine les tableaux de bourses de tous les grands marchés de France et de l'Etranger.
Le dernier numéro contient une étude sur les résultats d'ensemble de nos grandes compagnies de chemins de fer pendant l'exercice 1888. Ce journal envoie gratuitement, à toute personne qui lui en fait la demande, un numéro spécimen.

ETUDE

de M^e LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon, n^o 7.

VENTE

Saisie Immobilière

A l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice, le **lundi Deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, audience des vacations, à midi,**

Conformément aux articles 32 et 33 du décret du vingt-huit février mil huit cent cinquante-deux, sur les Sociétés de Crédit Foncier, et suivant exploit de M^e Contou, huissier à Cahors, en date du vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré, le **Crédit Foncier de France** a fait signifier à monsieur Auguste-Jean-Pierre-Marie-Henry NADAL, notaire, et à madame Blanche-Clotilde-Jeanne-Marie-Joseph-Christine DE MAYNARD DE SAINT-MICHEL, domiciliés ensemble à Valprionde, emprunteurs, un commandement d'avoir à payer des annuités arriérées, sous peine d'y être contraints par la voie de l'expropriation de leurs immeubles.

Ce commandement contenait, conformément au décret précité, la désignation des biens qui devaient être expropriés.

Suivant procès-verbal du même huissier, en date du dit jour vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, la dite Société, le **Crédit Foncier de France**, a fait pratiquer, au préjudice des dits époux Nadal, la saisie des immeubles par destination leur appartenant et qui seront plus loin désignés.

Le commandement fait aux-dits époux Nadal étant resté sans résultats, l'original, ainsi que celui du procès-verbal précité ont été transcrits au bureau des hypothèques Cahors, le dix-neuf un mil huit cent quatre-vingt-neuf, volume 430, numéro 4.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles aura lieu la vente des immeubles a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, où il est tenu à la disposition du public.

En conséquence et à la requête du **Crédit Foncier de France**, société anonyme dont le siège social est à Paris, rue des Capucines, numéro 19, agissant poursuites et diligences de son gouverneur, demeurant au siège social, laquelle constitue pour son avoué près le tribunal civil de Cahors M^e Lacosse, demeurant à Cahors, rue Fénélon, numéro 7.

Sur la tête et au préjudice des dits époux NADAL, domiciliés à Valprionde.

Il sera procédé, le **lundi Deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf**, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, séant au palais de justice de la dite ville, **à midi**, chambre des vacations.

A la vente en un seul lot des immeubles ci-après désignés :

Désignation

DES IMMEUBLES A VENDRE, TELLE QU'ELLE EST FAITE AU COMMANDEMENT SAISIE.

LE CHATEAU ET LA TERRE DE TRÉPADOU

Situés commune de Montcuq et par extension sur les communes de Bagat et de Fargues, le tout canton de Montcuq, arrondissement de Cahors (Lot). Cette propriété est divisée en trois exploitations :

- 1^o La Métairie du Château;
- 2^o La Métairie haute;
- Et 3^o Le Moulin.

Elle consiste en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, terres, prés, vignes, bois, pâtures, bruyères et landes, le tout porté au cadastre, savoir :

Commune de Montcuq, section A, 3, 5, 7, 9, 12, 15, 19, 21, 23, 4, 5, 6, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 27, 31, 32, 33, 37, 38, 39, 21, 22, 23, 24 bis, 25, 26, 40, 41, 42, 2, 17, 4, 6, 8, 10, 11, 13, 14, 16, 18, 20, 22, 27, 1, 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 23, 24, 25, 26, 29, 30, 34, 35, 36, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 36, 37, 38, 39, 40, 33, 34, 34, 35, 37, 38, 39, pour une contenance de quatre-vingt-quatre hectares vingt-quatre ares, ci..... 84,24.

Commune de Bagat, section F, numéros 12, 15, 16, 17, 18, 19, 11, 13 et 14, pour une contenance de sept hectares cinquante-sept ares soixante centiares, ci..... 7,57,60.

Et commune de Fargues, section E, numéros 14, 5, 5, 6, 7, 8, 40, 9, 2 P, 2 P et 42, pour une contenance de un hectare cinquante-deux ares vingt centiares, ci..... 1,52,20.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte, sans aucune exception ni réserve, avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y avoir été faites depuis le contrat de prêts.

Nota. — Il sera vendu avec les biens plus haut désignés, les immeubles par destination suivants saisis par le procès-verbal de recollement du vingt-deux mars dernier, dont il a été parlé plus haut.

- Ces immeubles sont :
- 1^o Trois charrettes à bœufs;
- 2^o Deux jugs;
- 3^o Deux charrues en fer, dites araires;

- 4^o Quatre bèches;
 - 5^o Deux paires de bœufs.
- Avec explication que mademoiselle Marie Cambron les revendique comme étant sa propriété, par acte public aux minutes de M^e Bousquet, notaire à Saux.

6^o Une herse.
Dans une grange un grand tas de foin ou de regain pouvant se porter approximativement à la quantité de trente-cinq quintaux métriques. Dans la même grange un tas de paille dont la quantité peut être portée à vingt ou vingt-cinq quintaux métriques.

2^o Dans la commune de Fargues se trouve le moulin à eau :

- 1^o Une charrette et un mulet avec les accessoires, tels que harnais, aubardes, etc.
- 2^o Dans une grange servant d'étable un tas de foin ou de regain dont la quantité approximative peut être portée à deux quintaux métriques.

3^o Une autre quantité de paille pouvant se porter à près de deux quintaux métriques.

Ce moulin se compose de deux tournants avec leurs meules et trémies et est affirmé par monsieur Nadal à un sieur Delmon, suivant acte régulier et aux minutes de M^e Blandié, notaire à Montcuq.

Mise à prix :

Tous les immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en un seul lot et les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de **dix mille francs**, ci..... 10,000 fr. En sus des charges.

Tous les frais, ceux d'ordre exceptés, seront payables par l'adjudicataire en sus du prix de son adjudication.

Conformément à l'article 696 du code de procédure civile, il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, sur les immeubles ci-dessus désignés, devront requérir cette inscription sous peine de déchéance, avant la transcription du jugement d'adjudication.

NOTA : Aux termes de l'article 38 du décret loi du 23 février 1852, l'adjudicataire sera tenu :

- 1^o D'acquitter dans la quinzaine de la vente, à titre de provision dans la caisse du **Crédit Foncier de France**, le montant des annuités dues par le saisi;
- 2^o Et après les délais de surenchère de verser le surplus du prix à ladite caisse, jusqu'à concurrence de ce qui lui est dû nonobstant toutes oppositions, contestations et inscriptions des créanciers de l'emprunteur, sauf néanmoins son action en répétition, si la société avait été inlèvement payée à leur préjudice.

Fait et rédigé le présent placard par moi, avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le douze juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Signé : LACOSSE.

Enregistré à Cahors, le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, F^o

Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Signé : BOUDET.

MARCHE OFFICIELLE DES TRAINS

| De Cazoulès à Saint-Denis | | | | | |
|---------------------------|---------|---------|----------|---------|---------|
| | Matin. | Soir. | Matin. | Soir. | Soir. |
| Cazoulès | 7 h. 33 | 1 h. 12 | 12 h. 45 | » | 9 h. 33 |
| Souillac | 7 h. 50 | 1 h. 54 | 1 h. 1 | 5 h. 9 | 5 h. 41 |
| Le Pigeon | 8 h. 5 | 2 h. 28 | 1 h. 15 | 5 h. 21 | » |
| Martel | 8 h. 25 | 2 h. 55 | 1 h. 26 | 5 h. 34 | » |
| St-Denis | 8 h. 38 | 3 h. 11 | 1 h. 39 | 5 h. 48 | » |

| De Saint-Denis à Cazoulès | | | | | |
|---------------------------|---------|----------|----------|---------|---------|
| | Matin. | Soir. | Matin. | Soir. | Soir. |
| St-Denis | 6 h. 10 | 12 h. 16 | 11 h. 20 | » | 7 h. 30 |
| Martel | 6 h. 30 | 12 h. 36 | 12 h. 3 | » | 7 h. 53 |
| Le Pigeon | 6 h. 42 | 12 h. 48 | 12 h. 29 | » | 8 h. 7 |
| Souillac | 6 h. 54 | 1 h. 12 | 2 h. 10 | 5 h. 30 | 8 h. 16 |
| Cazoulès | » | 1 h. 25 | 2 h. 30 | 5 h. 39 | » |

A l'occasion de l'**Exposition Universelle de 1889**, la Compagnie d'Orléans délivrera, pendant la période du 1^{er} mai au 31 octobre, aux exposants, sur justification de leur qualité, des cartes d'abonnement trimestrielles pour Paris, comportant une réduction de 40 % sur les prix prévus par son tarif spécial A, n^o 3.

Toutefois, cette réduction ne portera que sur les cartes délivrées pour des parcours excédant 50 kilomètre.

Pendant la durée de l'Exposition Universelle, la Compagnie d'Orléans délivrera, à toute personne qui en fera la demande, des cartes d'abonnement trimestrielles pour Paris, comportant une réduction de 40 % sur les prix prévus par son Tarif spécial A n^o 3 pour les cartes d'abonnement de cette durée.

Toutefois, cette réduction ne portera que sur les cartes délivrées pour des parcours excédant 50 kilomètres.

chez
tous les
LIBRAIRES

DEMANDEZ

et à l'Imprimerie Layrou, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche
DU LOT

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Trains de plaisir

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Aurillac le 5 août à 5 h. 25 soir et de Rodez le même jour, à 5 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Massiac, Capdenac, Souillac, Tulle, Larche, et St-Julien-le-Vendomois.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le vendredi 16 août à midi 30.

Prix des places aller et retour :

De Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Capdenac et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 43 fr., 3^e classe 33 fr.

De Massiac, Aurillac, Figeac, Souillac, Quatre-Routes et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 44 fr., 3^e classe 30 fr.

De Turenne, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 33 fr., 3^e classe 26 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 4 août à 6 heures du soir.

FÊTE DE L'ASSOMPTION

15 AOUT 1889

Extension de la durée de validité des billets aller et retour.

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, les billets aller et retour qui seront délivrés à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, aux conditions du tarif spécial A n° 9, du Samedi 10 Août au Mardi 13 août, seront exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du Vendredi 16 Août.

Billets d'aller et retour de toutes classes à prix réduits pour Lourdes

La Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau des billets d'aller et retour à destination de LOURDES, à prix réduits et avec durée de validité variant suivant la longueur du parcours.

La réduction et la durée de validité sont celles ci-après :

POUR LES STATIONS DISTANTES DE LOURDES :
De 151 à 200 k., réduction de 25 0/0, durée 4 jours
De 201 à 300 — — — 30 0/0, — 5 —
De 301 à 400 — — — 35 0/0, — 6 —
Au-dessus de 400 k., réd. de 40 0/0, — 7 —

Ces billets sont délivrés pour l'itinéraire le plus court. Toutefois, les voyageurs peuvent, à leur gré, choisir, soit pour l'aller, soit pour le retour, un autre itinéraire abrégant la durée du voyage. Dans ce cas, les prix des billets sont établis d'après les parcours choisis, lesquels sont mentionnés sur les billets d'aller et retour.

Les billets délivrés au départ d'une station située à 400 kilomètres au moins de Lourdes, donnent droit à un arrêt, à un point quelconque du parcours, à l'aller et au retour.

Les billets doivent être demandés quatre jours à l'avance.

Voyages Scolaires Collectifs

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans accorde une réduction de 50 % sur les prix du tarif général, aux Élèves, Maîtres ou Surveillants des établissements ci-après dénommés, sous condition qu'ils effectueront, par rails de la Compagnie, le trajet d'aller et retour et qu'ils voyageront ensemble à l'aller et au retour, par groupes de dix au moins.

Écoles primaires, écoles normales primaires, écoles supérieures du Travail manuel, institutions, pensionnats, collèges et lycées, orphelinats, patronages, ouvriers, séminaires.

En outre de cette réduction, la gratuité du parcours pour un maître sera accordée à la double condition que le nombre des Élèves et Maîtres payants sera de vingt au minimum et que le parcours à effectuer atteindra 150 kilomètres, soit 300 kilomètres pour l'aller et le retour.

Ce Maître pourra précéder, mais de quinze jours au plus, le groupe des Élèves, pour la préparation des étapes, le choix des autels, etc.

Cette concession ayant uniquement pour but de faciliter les promenades que les Élèves font généralement deux fois par semaine, ou les voyages d'étude, pendant la durée des vacances, n'est pas applicable aux Élèves se rendant dans leurs familles à l'époque des congés ou vacances.

En principe, ces mêmes concessions ne peuvent être revendiquées pour un voyage simple, c'est-à-dire lorsque le trajet, soit dans un sens, soit dans l'autre, doit être effectué autrement que par le chemin de fer.

Pour bénéficier de la réduction de 50 %, MM. les Proviseurs, Directeurs, Chefs d'institution, etc., doivent en faire la demande vingt-quatre heures au moins à l'avance, à la gare la plus proche de leur établissement.

Cette demande doit énoncer 1° le nombre des Élèves et Maîtres à transporter ; 2° le parcours (aller et retour) à effectuer ; 3° la date du voyage et, autant que possible, les trains à utiliser.

Les billets collectifs d'aller et retour à demi-tarif, sont délivrés aux guichets ordinaires des gares, où MM. les Chefs d'institution ont à les retirer vingt minutes au moins avant l'heure fixée pour le départ du train.

Dans les cas ci-après, la demande de réduction doit être adressée directement et six jours au moins à l'avance, par MM. les Proviseurs, Directeurs, Chefs d'institution, etc., à M. le Chef de l'Exploitation, 1, place Valhubert, à Paris :

1° Lorsque les voyages d'excursions doivent durer plus de quarante-huit heures ; 2° s'ils comportent des arrêts en route, c'est-à-dire nécessitent l'emprunt, à plusieurs reprises, de la voie ferrée ; 3° s'il y a lieu au voyage gratuit d'un Maître ; 4° si le groupe ne veut faire en chemin de fer qu'un voyage simple.

SAISON THERMALE DE 1889

Pendant la Saison thermale, du 15 juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule ; 2° pour la station de Royat, des billets aller et retour réduits de 25 % sur les prix calculés au Tarif général par l'itinéraire effectivement suivi.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations, donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5

jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité du billet.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice-versa, billets d'aller et retour réduits de 25 %, valables pendant 3 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} mai au 31 octobre, il est délivré à toutes les gares du réseau du chemin de fer d'Orléans, des billets aller et retour, de toutes classes, à des prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vau-neil (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Ploubarnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon, Lorient, (Port-Louis, Larmor, Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénodet, Fouassant, Bey-Meil, Pont-l'Abbé (Langoz), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon-Morgat).

1° Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus, comportent une réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement, le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landernau, Quiberon, Concarneau et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rospendon et Quimper.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'aller, soit au retour, pendant 48 heures, à Nantes.

2° Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

Coquetterie et Hygiène

Nos élégantes — pour montrer toujours une rangée de perles dans le sourire de leurs lèvres roses — ont bien soin de ne se servir que du dentifrice à la mode, dont l'efficacité est confirmée par un exemple de chaque jour. Mais ces soins de la bouche sont indispensables à tous, car tous veulent assurer la régularité de leurs fonctions digestives, et il est une vérité reconnue c'est que pour obtenir ce résultat, il faut pouvoir opérer une complète mastication que l'absence des dents rendrait impossible. Soignez donc vos dents avec ce dentifrice renommé, le seul qui puisse vous les conserver toujours solides et fraîches. Mais est-il besoin de nommer ce produit merveilleux ? c'est L'Élixir Dentifrice des RR. PP. Bénédicte de l'Abbaye de Soulac dont plus de cinq siècles de

succès ont assuré à jamais la réputation.
A. SEGUIN — BORDEAUX
ÉLIXIR : 2, 4, 8, 12 et 20 Fr.
POUDRE : 1.25, 2 et 3 Fr.
PÂTE : 1.25 et 2 Fr.
Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes et Merciers, etc.

Pour éviter les maladies

Ayez vie sobre, travail modéré, entretenez toujours libres le cerveau, l'estomac et les intestins, et pour cela, ayez recours aux **Piules Giequel**, remède si efficace contre la constipation, les maux de tête, les névralgies, les étourdissements, les congestions. Elles sont souveraines aussi contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les **Piules Giequel**, à 1 fr. 50 la boîte.



SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhées, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, mqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiées et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Sturt, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors : chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Chemin de fer d'Orléans

| De CAHORS à LIBOS | | | | De LIBOS à CAHORS | | | |
|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|----------------------|--------------------------------|----------------------|
| | Omnibus | Poste. | Omnibus | | Poste. | Omnibus. | Omnibus. |
| CAHORS — D. | 6 ^h 25 | 11 ^h 50 | 5 ^h 16 | PARIS — D. | 2 ^h 20 s. | 9 ^h 50 ^h | 7 ^h 45 m. |
| Mercure... | 6 40 | 11 15 | 5 31 | — Express | 7 40 | 9 50 | 7 45 m. |
| Parac... | 6 45 | 11 20 | 5 36 | BORDEAUX... | » | » | » |
| Luzech... | 7 4 | 1 30 | 6 35 | M-Libos-D. | 8 35 | 3 11 | 9 5 |
| Castelfranc... | 7 18 | 1 43 | 6 50 | Fumel... | 8 42 | 3 18 | 9 12 |
| Puy-l'Évêque... | 7 30 | 1 54 | 7 3 | Solrac-Touzac... | 8 55 | 3 30 | 9 24 |
| Duravel... | 7 40 | 2 11 | 7 12 | Duravel... | 9 3 | 3 39 | 9 32 |
| Solrac-Touzac... | 7 49 | 2 11 | 7 21 | Puy-l'Évêque... | 9 11 | 3 43 | 9 40 |
| Fumel... | 8 1 | 2 21 | 7 33 | Parac... | 9 26 | 4 3 | 9 54 |
| M-Libos-A. | 8 8 | 2 27 | 7 40 | Luzech... | 9 38 | 4 16 | 10 6 |
| BORDEAUX... | 3 51 | 8 11 | 4 45 | Parac... | 9 47 | 4 26 | 10 15 |
| PARIS — Ar. | 11 46 | 4 37 | 2 48 | Mercure... | 9 58 | 4 38 | 10 26 |
| | | | | CAHORS — A. | 10 10 | 4 50 | 10 42 |

| De CAHORS à MONTAUBAN | | | | De MONTAUBAN à CAHORS | | | |
|-----------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|--------------------|--------------------------------|
| | Omnibus. | Omnibus. | Omnibus. | | Omnibus. | Omnibus. | Omnibus. |
| CAHORS — D. | 6 ^h 50 | 10 ^h 34 | 5 ^h 22 | TOULOUSE D. | 5 ^h 55 | 9 ^h 11 | 2 ^h 35 ^h |
| Sept-Ponts... | 7 5 | 10 49 | 5 37 | BORDEAUX... | 12 25 | 12 25 | 9 25 ^h |
| Cieurac... | 7 44 | 11 27 | 6 17 | Montauban D. | 7 20 | 10 ^h 40 | 4 50 |
| Lalbenque... | 7 54 | 11 35 | 6 50 | Founeuse... | 7 35 | 10 52 | 5 4 |
| Montpezat... | 8 5 | 11 47 | 6 44 | Albias... | 7 48 | 11 3 | 5 13 |
| Borredon... | 8 19 | 12 9 | 7 1 | Réalville... | 8 5 | 11 8 | 5 22 |
| Causade... | 8 30 | 12 15 | 7 14 | Causade... | 8 27 | 11 18 | 5 34 |
| Réalville... | 8 40 | 12 19 | 7 25 | Borredon... | 8 42 | 11 28 | 5 45 |
| Albias... | 8 48 | 12 27 | 7 35 | Montpezat... | 9 8 | 11 46 | 6 4 |
| Fonneuve... | 8 57 | 12 35 | 7 45 | Lalbenque... | 9 32 | 12 2 | 6 27 |
| Montauban A. | 9 13 | 12 50 | 8 2 | Cieurac... | 9 45 | 12 12 | 6 40 |
| BORDEAUX... | 7 14 | 5 55 | 5 59 | Sept-Ponts... | 10 15 | 12 42 | 7 10 |
| TOULOUSE A. | 1 40 | 3 50 | 6 51 | CAHORS — A. | 10 27 | 12 53 | 7 21 |

| De CAHORS à CAPDENAC | | | | De CAPDENAC à CAHORS | | | |
|----------------------|-------------------|--------------------|-------------------|----------------------|----------|----------|----------|
| | Omnibus. | Omnibus. | Omnibus. | | Omnibus. | Omnibus. | Omnibus. |
| CAHORS — D. | 7 ^h 40 | 11 ^h 30 | 5 ^h 16 | PARIS — D. | 2 21 s. | 9 50 | 7 45 m. |
| Cabessut, halte | 7 49 | 11 39 | 5 25 | — Express | 7 40 | 9 50 | 7 45 m. |
| Arcambal... | 8 12 | 12 21 | 5 45 | CAPDENAC D. | 7 45 | 11 30 | 8 10 |
| Vers... | 8 12 | 12 21 | 5 45 | Estmadelaine... | 7 58 | 11 54 | 8 21 |
| Saint-Géry... | 8 21 | 12 35 | 5 53 | Montbrun, hal. | 8 11 | 12 18 | 8 32 |
| Conduché... | 8 35 | 1 5 | 6 6 | Cajarc... | 8 34 | 12 52 | 8 52 |
| St-Cirq, halte. | 8 43 | 1 14 | 6 13 | Colvignac, hal. | 8 46 | 1 6 | 6 03 |
| St-Martin-Lab. | 8 57 | 1 35 | 6 22 | St-Martin-Lab. | 8 55 | 1 26 | 6 11 |
| Calvignac, hal. | 9 5 | 1 44 | 6 30 | St-Cirq, halte. | 9 4 | 1 37 | 6 19 |
| Cajarc... | 9 21 | 2 10 | 6 46 | Conduché... | 9 13 | 1 55 | 6 26 |
| Montbrun, hal. | 9 33 | 2 24 | 6 57 | Saint-Géry... | 9 28 | 2 29 | 6 40 |
| Tourac... | 9 44 | 2 45 | 7 7 | Vers... | 9 35 | 2 35 | 6 6 |
| Lamadeline... | 9 58 | 3 10 | 7 20 | Arcambal... | 9 45 | 2 56 | 6 58 |
| CAPDENAC A. | 10 12 | 3 26 | 7 33 | Cabessut, halte. | 9 57 | 3 10 | 10 05 |
| PARIS — Ar. | 11 46 | 4 37 | 2 48 | CAHORS — A. | 10 6 | 3 20 | 10 13 |

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY — Bonbon digestif. Pour éviter les contre-façons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.
Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.
On s'abonne à Paris, 5, rue Coghéron
Trois mois : 12 fr. ; Six mois : 24 fr. ; Un an : 48 fr.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Vignes américaines

Grande quantité de Boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Évêque (Lot)

Etablissement Hydrothérapique

DES ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.